

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'INSTITUT de l'Inspé

Séance du Mercredi 25 novembre 2020 à 14h00

Le Conseil d'Institut de l'Inspé de Franche-Comté s'est réuni le 25 novembre à 14h00, en distanciel, sous la présidence de madame Françoise BÉVALOT, présidente du Conseil de l'Institut.

Etaient présents ou représentés :	Etaient excusés	Etaient absents
<p>Représentants des personnels de l'Inspé</p> <p>Pascal LECROART Denis PASCO Emilie SAUNIER Fabien KNITTEL Sylvie GUYON Matthieu LAUGIER, procuration à S.Guyon Stéphanie ROUHIER Laurent BARATO Sylvie MAREY, Patrick CHATOT, Louise BESANCON Enya MATIAS</p>	Brice POIRSON Jude ANSELMET	
<p>Représentants de l'UNIVERSITE :</p> <p>Fabrice BOUQUET Laurence RICQ Catherine TIRVAUDEY Olivier JOUFFROY, procuration à L.Ricq</p>	Claire DUPOUET	
<p>Représentants du RECTORAT :</p> <p>Françoise BEVALOT Mahdi TAMENE Séverine VANAUTRYVE, Julien ROCHE, procuration à S.Vanautryve Augustin GUILLOT</p>		Nadine VIESTE
<p>Représentants des Collectivités Territoriales :</p>	Virginie CHAVEY Eric KOEBERLE	
<p>Personnalités extérieures à titre personnel :</p> <p>Elsa LANG RIPERT, Deniz GYGER-GASPOZ</p>		
<p>Personnes invitées :</p> <p>Jean-François CHANET, Recteur de l'académie Frédéric MUYARD, Directeur de l'Inspé Christophe TOURNEUX, DA alternance + F° continue Nathalie LEVAIN-AUBEL, DA chargée des études Romain CARRÉ, Responsable administratif Nathalie ROGGY, Secrétaire de direction</p>		

Le quorum étant atteint, la présidente ouvre la séance à 14 h 00 et remercie les membres présents et connectés.

Françoise BÉVALOT annonce la participation de Monsieur le Recteur en milieu d'après-midi.
Elle tient à souligner qu'il est très regrettable que les représentants des collectivités soient régulièrement absents ;

Françoise Bévalot rappelle l'ordre du jour, précisant que l'ordre des points sera adapté en fonction de l'arrivée de Monsieur le Recteur :

- 1 - Approbation du CR du conseil du 9 septembre (vote)
- 2 - Masters MEEF : Capacités d'accueil (vote)
- 3 - Sujets d'actualité :
 - Mesures sanitaires, circulaire MESRI et situation locale
 - Point réforme
 - Présentation de la maquette de formation du Master MEEF
 - Présentation du Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles
- 4- Règlement Intérieur : point d'avancement
- 5 - COSP :
 - Feuille de route
 - Renouvellement des membres du COSP
- 7 – Points financiers
 - Tarifs restauration (vote)
 - Bilan des achats de fin d'année
- 8 - Questions diverses (à proposer à N. Roggy avant le 21 novembre 2020)

Avant d'aborder cet ordre du jour, la parole est donnée à Emilie Saunier qui demande à lire un communiqué exprimant l'inquiétude des Enseignants-chercheurs sur la LPR (Loi de Programmation de la Recherche) - Courrier joint.
La Présidente, face à ces inquiétudes, propose de transmettre ce courrier à Madame la Présidente de l'Université.

1) Approbation du compte-rendu du 9 septembre 2020

Ce compte-rendu est approuvé à 17 voix pour et 3 abstentions.

2) Master MEEF : Capacités d'accueil

Les dates de recrutements restent similaires à celles de l'an dernier soit du 29 mars au 03 mai 2021. Pour une réponse aux candidats le 25 juin au plus tard.

Les modalités de recrutement restent identiques à celles de l'année précédente, mais une réflexion est en cours au niveau national pour l'élaboration de tests.

Après débat, il est décidé de modifier les capacités d'accueil en Lettres et en Histoire-Géographie, document joint.

Séverine Vanautryve souhaiterait que dans les nouvelles maquettes soient inscrits des parcours dans les domaines professionnels, les demandes sont cependant encore trop faibles pour que soit donné une suite favorable pour le moment à cette suggestion, mais à retenir pour la suite.

Il est rappelé la réflexion avec l'Inspé de Bourgogne quant à l'ouverture des « petites disciplines ».

Vote des Capacités d'accueil après modifications (21 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

4) Règlement intérieur

Un groupe de travail s'est déjà réuni afin de procéder à trois grandes évolutions :

- remplacement des notions de ESPE par Inspé et de conseil d'école par conseil d'institut,
- féminisation du document,
- révision des commissions.

Quelques personnes supplémentaires seraient les bienvenues afin de finaliser ce travail. Emilie Saunier accepte de participer à la prochaine réunion.

Il est demandé que les nouveaux statuts de l'Inspé soient corrigés afin de faire apparaître les formulations féminines dans le document.

5) COSP - Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique

Françoise Bévalot souhaite que le COSP puisse se réunir rapidement.

La composition du COSP est rappelée :

- 12 membres de droit représentant l'UFC
- 6 personnalités extérieures désignées par le Recteur
- 6 personnalités extérieures désignées par le conseil d'institut

Les 2 derniers groupes sont constitués. Pour les représentants de l'UFC, il était judicieux d'attendre l'installation de la nouvelle équipe de direction. Il restera ensuite à nommer le ou la Président-e de ce COSP, la précédente étant Laurence Ricq qui aujourd'hui ne peut plus exercer cette fonction incompatible avec celle de conseiller de l'Inspé.

6) Points financiers

- Pour information (cf diaporama en annexe), plusieurs types de dépenses ont été engagés dont :
 - 30 à 32 K€ de travaux (réfection de peinture dans la cage d'escalier des appartements, réparation d'une partie du mur d'enceinte, remplacement de portes coupe-feu...)
 - 4 300 € d'équipement lié à la sécurité des agents dans le cadre de la crise sanitaire (cloison plexiglass dans certains bureaux, achat de gel, désinfectant)
 - 22 à 23 K€ de dépenses informatiques (achats d'ordinateurs portables pour les administratifs et étudiants)
 - 30 K€ Crédits primo équipement (achat d'ordinateurs portable à destination des enseignants, équipements de visioconférence)
 - 44 K€ Dépenses audiovisuelles (renouvellement du parc de vidéo projecteurs, mise en place d'une salle modulaire...)
- **Tarif restauration :**
 - Le repas pour les étudiants boursiers passera à 1 €
 - Le repas pour les autres étudiants passera à 3,30 € au lieu de 3,20 € afin de s'aligner sur les tarifs du CROUS

Vote des nouveaux tarifs de restauration : 18 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

3) Sujets d'actualité :

Mesures sanitaires : Face à la nouvelle situation sanitaire, et conformément aux consignes du Ministère puis de l'Université, les étudiant.e.s ne viennent plus à l'Inspé et participent à leur formation en ligne, à l'exception de quelques TP.

Une aide est apportée aux étudiant.e.s en fracture numérique : prêt d'ordinateur, de clé 4 G... Les enseignants se sont dans l'ensemble bien adaptés aux outils pour l'Enseignement à Distance (EAD). La difficulté réside principalement dans les retards de livraison de matériels informatiques. Le service de médecine préventive reste très sollicité. L'accueil est toujours possible à la BU sur rendez-vous uniquement.

Monsieur le Recteur se joint au conseil et remercie tous ceux qui travaillent aux bonnes conditions d'apprentissage . Il reconnaît le climat lourd actuel et ses répercussions dont l'épuisement des enseignants et la dégradation de la situation des étudiant.e.s. C'est pourquoi il a souhaité maintenir en présentiel les TP et les examens.

Il tient à souligner les valeurs de la République qui animent notre engagement, face aux jeunes.

Françoise Bévalot souhaite que Monsieur le Recteur se fasse le relais de ces échanges auprès des collectivités et tout spécialement du conseil régional.

Point Réforme : Malgré une demande de reporter cette réforme, les maquettes sont à présenter pour la fin du mois de Janvier alors qu'initialement la date était prévue pour fin Février. Une première journée de concertation a été organisée le 19 octobre dernier, avec environs 120 participants (enseignants, personnels Rectorat, partenaires...).

Présentation de la maquette de formation du Master MEEF : une proposition d'architecture a été présentée aux responsables de parcours avec les principes suivants :

- 3 UE par semestre, déclinés en éléments constitutifs (cf le diaporama joint),
- 45 % enseignement des savoirs de sa discipline ou spécialité,
- 30 % stratégies d'enseignement et d'apprentissage,
- 15 % 'initiation à la recherche et à l'exploitation de travaux de recherche pour analyser des situations professionnelles,
- 10 % contexte propre, notamment territorial et aux innovations pédagogiques de chaque INSPE.

Présentation du Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles : ce parcours, de niveau licence, en construction est porté par l'UFC et le Rectorat associant l'Inspé. La proposition est de l'adosser à la licence AES de l'UFR STGI de Belfort, et de le faire porter par un enseignant de l'Inspé (proposition : Sylvain Roussey, enseignant de Mathématiques à l'Inspé de Belfort). Ce parcours pourrait permettre d'accueillir plus d'étudiant.e.s issu.e.s de parcours scientifiques, au métier de Professeur des écoles. Les résultats de cet appel à projet sont en attentes. Un projet a également été déposé par l'Inspé de Bourgogne.

Françoise Bévalot fait part de son intention de rencontrer rapidement la nouvelle Présidente de l'Université afin de lui faire part des grands dossiers stratégiques. Monsieur le Recteur participera à cet entretien.

Campagne d'Emploi : validation de l'UFC de deux postes demandés : PRAG en Lettres et MCF en didactique des langues.

6) Questions diverses

La première question concernait la mise en forme des statuts de l'Inspé en écriture inclusive. La réponse a été donnée dans le point 4, au même titre que le règlement intérieur.

La deuxième question concernait « le devenir des étudiantes et étudiants qui n'auront pas le concours cette année. Soit, quelle validation de leur travail face à la nouvelle maquette ? »

Ces étudiants seront dans le nouveau système en Master 2.

La Présidente du Conseil d'institut
De l'Inspé de l'Université
de Franche-Comté, académie de Besançon



Françoise BEVALOT